

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Pierre-Jean Colas.

MESSIEURS ,

Le sieur Pierre-Jean Colas est né à Dunkerque (France), le 15 septembre 1771 ;
il habite la ville d'Anvers depuis 1816.

Le pétitionnaire, qui est un ancien capitaine de navire, ne semble demander
la naturalisation que pour obtenir l'un ou l'autre emploi, nonobstant que son
grand âge le rend impropre à desservir une place quelconque.

Il constate, d'un autre côté, que l'impétrant a tenu depuis quelques années
un cabaret assez mal fâmé que dirigeait son épouse.

Ces circonstances ont déterminé les autorités consultées à donner un avis
défavorable à sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.